



VEILLE SANITAIRE SUR LA CHINE

SOMMAIRE

Cliquez sur le titre qui vous intéresse pour lire la brève :

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

[Persistance des inquiétudes vis-à-vis des produits importés](#) – Les cas de non-conformités sont nombreux aux Douanes chinoises

[Lettre de la CFDA sur l'étiquetage de saucisses en sachet](#) – Précision sur l'étiquetage de ces produits

[Ministère de la santé : vigilance accrue sur les aliments contenant des métaux lourds](#) – La sécurité sanitaire et la qualité de l'eau potable sont sous contrôle

[Des allégations désormais interdites sur les emballages de lait infantile](#) – Entrée en vigueur de la nouvelle norme sur l'étiquetage des « aliments diététiques spéciaux »

[Démantèlement d'un réseau de reconditionnement et de vente de sel industriel](#) – Plus de 20 000 tonnes de sel industriel vendues comme sel iodé

[Les résultats des contrôles sanitaires des produits alimentaires désormais disponibles en ligne](#) – Une plateforme a été développée par la CFDA afin de faciliter la recherche d'informations sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires

[Contrôles renforcés sur 11 catégories de produits alimentaires](#) – Les condiments sont le plus souvent déclarés non conformes

[Des aliments santé importés sans certificat ou avec ajout de substances illégales](#) – Contrôles renforcés sur les aliments santé importés

[Améliorer l'utilisation de pesticides à faible teneur toxique et à faible résidu](#) – 12 pesticides hautement toxiques seront éliminés progressivement

ÉVOLUTIONS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

[Erratum – Article paru dans la veille sanitaire n°7: La Chine est devenue le 2^{ème} investisseur étranger dans les vignobles français](#) – La presse a confondu le Château Smith Haut Lafitte avec le Château Chenu Lafitte

[Alibaba : « Nos ventes au détail dépasseront celles de Walmart cette année »](#) – Déclaration du nouveau CEO d'Alibaba à l'occasion du "Nielsen Global Forum in Washington"

[Plan de réduction des tarifs douaniers des vins australiens](#) – Les vins australiens gagnent des parts de marché en Chine

[Signature de contrat de coopération entre le groupe chinois ZIB et Candia](#) – Création d'une société commune pour la distribution de lait UHT et infantile en Chine

ACTIONS DE COOPÉRATION FRANCO-CHINOISES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE – EVENEMENTS D'INTERET

[La visite officielle d'une délégation lyonnaise à Canton](#) – Signature de la « Proposition de la création d'alliance urbaine économique » ainsi qu'une série d'accords de coopération

[Promotion des indications géographiques de l'UE en Chine](#) – Organisation de l'événement « Tastes of Europe » à l'occasion du 40^e anniversaire des relations sino-européennes

GLOSSAIRE DES ACRONYMES UTILISES

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

Persistance des inquiétudes vis-à-vis des produits importés – *Les cas de non-conformité sont nombreux aux Douanes chinoises*

Au cours d'un séminaire sur la sécurité sanitaire organisé par le journal Guangzhou Daily, l'Association pour la Technologie de Guangzhou et le Bureau de Vulgarisation Scientifique, M. SUN Yuanming, doyen de l'Institut pour l'Alimentation de l'Université Agricole de Chine du Sud a exprimé ses inquiétudes concernant les denrées importées, puisque près de 10% seraient non-conformes. Il a de plus exhorté le gouvernement à multiplier les contrôles sur ces produits. Sur les 5 premiers mois de l'année, le CIQ de Guangzhou a trouvé 184 lots d'aliments non conformes provenant de 107 pays différents, pour une valeur avoisinant les 2 millions de dollars.

Lors du séminaire, le CIQ Guangzhou a présenté plusieurs produits et échantillons ayant été refusés par les douanes. Concernant les vins, des «Château Margaux» avec une étiquette représentant un château n'ayant que 2 étages sur la photo au lieu de 4 pour les vrais, ont par exemple été découverts. Le CIQ conseille au public de bien vérifier les informations présentes sur les étiquettes des produits, et notamment le nom du produit, le pays d'origine, les ingrédients, la date de production, l'importateur, le distributeur, le logo.

En janvier dernier, le CIQ de Dongguan (proche de Guangzhou) avait par ailleurs jugé 2 lots de biscuits (plus de 12 tonnes) non conformes en raison de leur teneur en aluminium trop élevée. Dans le cadre de l'application de la nouvelle norme sur l'utilisation des additifs alimentaires, applicable depuis fin mai 2015, la réglementation sur la présence d'aluminium dans les produits alimentaires a changé.

Thématique : Sécurité sanitaire – Non-conformités

Date de parution : le 27 juin 2015

Source : http://gzdaily.dayoo.com/html/2015-06/27/content_2956680.htm

(site internet du journal « Guangzhou Daily »)

Lettre de la CFDA sur l'étiquetage de saucisses en sachet – *Précision sur les consignes d'étiquetage pour des aliments préemballés*

Le 29 juin 2015, la CFDA a diffusé une lettre officielle sur son site internet, afin de répondre à une question posée par l'Association de la viande chinoise au sujet de l'étiquetage de saucisses préemballées.

La question portait sur des saucisses entourées d'une peau en PVDC et vendues par lot en sachets. Selon la réglementation chinoise, l'étiquette du produit doit être située sur la plus petite unité d'emballage, et il s'agissait donc de savoir si dans le cas présent c'était la peau des saucisses ou le sachet, sachant que des étiquettes apposées sur la peau des saucisses auraient été difficiles à lire par les consommateurs.

La CFDA a finalement autorisé les producteurs des saucisses à considérer l'emballage extérieur comme la plus petite unité d'emballage pour l'étiquetage.

Thématique : Etiquetage – Produits carnés

Date : le 29 juin 2015

Source : <http://www.cfda.gov.cn/WS01/CL1601/123018.html> (site internet officiel de CFDA)

Ministère de la santé : Vigilance accrue sur les aliments contenant des métaux lourds – *La sécurité sanitaire et la qualité de l'eau potable sont sous contrôle*

Lors d'une conférence de presse organisée par le Bureau des Affaires d'Etat le 30 juin 2015, à l'occasion du lancement du «Rapport sur l'état actuel de la nutrition et des maladies chroniques de la population chinoise», Monsieur MAO Qun'an, porte-parole du Ministère de la santé, a déclaré que le gouvernement chinois prenait très au sérieux la présence des métaux lourds souvent présents dans des aliments et dans l'eau. Selon M. Mao, le gouvernement a récemment mis en place des politiques pour la salubrité de l'eau. Le gouvernement concentrerait beaucoup d'efforts sur les contrôles des teneurs en métaux lourds des aliments et de l'eau. Le NHFPC joue un rôle très important dans la réalisation des normes sur la sécurité sanitaire et dans le travail d'inspection. En ce qui concerne le contrôle de l'eau potable, il faut sans arrêt élargir les zones d'inspection et perfectionner le système de contrôle de la qualité d'eau. M. Mao pense que la population peut avoir confiance en la qualité de l'eau

potable en Chine

Thématique : Eaux - Métaux lourds

Date de parution : le 30 juin 2015

Source : <http://www.chinanews.com/gn/2015/06-30/7374666.shtml>

Des allégations désormais interdites sur les emballages de lait infantile – Entrée en vigueur de la nouvelle norme sur l'étiquetage des «aliments diététiques spéciaux»

La nouvelle norme sur l'étiquetage des «aliments diététiques spéciaux» est officiellement entrée en vigueur depuis le 1^{er} juillet. Désormais, les producteurs de lait infantile (de 0 à 6 mois) n'ont plus le droit de revendiquer les teneurs ou les fonctions des ingrédients entrant obligatoirement dans la composition des laits infantiles chinois. Les quantités de ces ingrédients sont également contrôlées, si bien qu'il semblait inutile de les utiliser comme argument marketing.

Toutefois, les emballages de poudres de lait infantile actuellement distribuées sur le marché chinois portent encore des mentions telles que "riche en protéine de lactosérum", "4 fois plus de DHA" etc.

En outre, ladite réglementation impose de nouvelles règles concernant la présentation des informations nutritionnelles sur l'emballage des produits et se rapproche ainsi de ce qui se fait dans les pays occidentaux. Les mentions comparatives « X fois plus que », « X fois moins que » etc. sont par exemple désormais interdites.

En cas de non-respect de cette norme, les consommateurs ont le droit de porter plainte auprès des services compétents.

Thématique : Etiquetage – Aliments diététiques spéciaux

Date : le 1^{er} juillet 2015

Source : http://news.bandao.cn/news_html/201507/20150701/news_20150701_2546757.shtml

(site internet du journal «Peninsula City News »)

Démantèlement d'un réseau de reconditionnement et de vente de sel industriel – Plus de 20 000 tonnes de sel industriel vendues comme sel iodé

En avril 2015, les polices de Taizhou (Province de Jiangsu) et de Pékin ont démantelé un réseau de fabrication et de vente de «faux sel». Le groupe en question reconditionnait du sel industriel dans la banlieue pékinoise en déclarant qu'il était iodé, puis le distribuait dans 7 provinces chinoises via un réseau de chauffeurs de bus provinciaux et d'intermédiaires divers. Selon les premières estimations, plus de 20 000 tonnes pour une valeur de plus de 20 millions de CNY de «faux sel» ont été distribuées.

A l'heure actuelle, les contrôles sur le «faux sel» sont encore difficiles car l'enregistrement des transactions de sel industriel n'est pas encore opérationnel, faute d'équipement informatique suffisant. Les autorités estiment cependant qu'il existerait d'autres cas frauduleux.

Thématique : Sel - Fraudes

Date de parution : le 1^{er} juillet 2015

Source : http://www.thepaper.cn/newsDetail_forward_1347225

Les résultats des contrôles sanitaires des produits alimentaires désormais disponibles en ligne – Une plateforme a été développée par la CFDA afin de faciliter la recherche d'informations sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires

Le 1^{er} juillet dernier, la CFDA a annoncé la création d'une plateforme facilitant la recherche d'informations sur les produits alimentaires. En se rendant sur le site officiel de la CFDA, le public peut consulter directement les rapports de contrôle des denrées alimentaires et accéder aux informations relatives aux produits contrôlés, telles que le nom du producteur, ses coordonnées, la date de production, le numéro du lot, le résultat du contrôle et les éventuelles non-conformités. Les informations mises en ligne concernent les contrôles effectués depuis début 2015 et seront actualisées en temps réel. Cette plateforme est accessible sur le site <http://www.cfda.gov.cn> – rubrique « Recherche de données » (数据查询) – puis « Contrôle par prélèvement des aliments » (食品抽检). Les résultats sont classés en 4 catégories : produits alimentaires conformes (国家食品安全监督抽检 (合格产品)), produits alimentaires non-conformes (国家食品安全监督抽检 (不合格产品)), aliments santé conformes (国家保健食品安全监督

抽检（合格产品），aliments santé non-conformes（国家保健食品安全监督抽检（不合格产品））。

Thématique : Inspection – Traçabilité

Date de parution : le 2 juillet 2015

Source : http://times.clzg.cn/html/2015-07/02/content_510781.htm (site internet du journal « Urban times »)

Contrôles renforcés sur 11 catégories de produits alimentaires – Les condiments sont le plus souvent déclarés non conformes

La CFDA a récemment diffusé les résultats du 13^{ème} contrôle de produits alimentaires par prélèvement. Celui-ci a concerné 552 lots de produits classés en 11 catégories différentes. 26 lots ont été jugés non conformes et 6 lots concerneraient des condiments, alors que 4 lots correspondaient à des viandes et produits carnés.

En ce qui concerne les condiments, les non-conformités sont motivées par un niveau excessif de métaux lourds (plomb), la présence de substances non comestibles (rhodamine B notamment), la présence d'un nombre important de bactéries, l'usage abusif de conservateurs, une acidité totale trop faible et des quantités insuffisantes de certains acides aminés. Concernant les viandes et produits carnés, les raisons principales de non-conformités évoquées sont un nombre de bactéries trop important, des niveaux d'acide sorbique et des teneurs d'acide trop élevées.

Les produits aquatiques ont été jugés non conformes en raison de leurs teneurs excessives en oxyde de soufre et en sulfites. Les fruits à coques et les graines grillées présentaient des signes de moisissures et contenaient des bactéries en trop grand nombre.

Les autres produits ayant échoué aux tests étaient des huiles alimentaires, de la graisse et ses produits dérivés, du thé, des boissons alcoolisées, des céréales et leurs produits dérivés, des haricots, des produits apicoles etc.

Thématique : Contrôles

Date de parution : le 2 juillet 2015

Source : http://epaper.southcn.com/nfdaily/html/2015-07/02/content_7444659.htm

(Site Internet du journal « South China News »)

Des aliments santé importés sans certificat ou avec ajout de substances illégales – Contrôles renforcés sur les aliments santé importés

Récemment, certains consommateurs ont contacté le journal «Yangcheng Evening News» pour faire part de leur inquiétude concernant la vente de 4 aliments santé importés de marques internationales (Puritan's Pride, K-Max, Aurinda, Natural Elements). Ceux-ci ne disposent pas de certificat « health food » pourtant exigé par la réglementation chinoise et des substances pourraient avoir été ajoutées illégalement.

Selon le secrétaire général de l'Association Chinoise des Aliments Santé, les substances telles que le "CO Q10", l'"Isoflavone de soja", la "Propolis" font l'objet d'une réglementation stricte. Les produits doivent d'abord être enregistrés auprès du service compétent chinois. Celui-ci délivre un certificat qui permet ensuite de concrétiser l'importation et la distribution. La nouvelle loi sur la sécurité sanitaire, entrant en vigueur au 1^{er} octobre prochain, devrait permettre de renforcer les contrôles sur les aliments santé.

Thématique : Contrôle

Date : le 3 juillet 2015

Source : http://www.ycwb.com/ePaper/ycwb/html/2015-07/03/content_741412.htm

(site internet du journal « Yangcheng Evening News »)

Améliorer l'utilisation de pesticides à faible teneur toxique et à faible résidu – 12 pesticides hautement toxiques seront éliminés progressivement

La nouvelle loi sur la sécurité sanitaire, promulguée en avril dernier, favorise l'utilisation de pesticides faiblement toxiques et à faible résidu et entend interdire les pesticides hautement toxiques destinés à la culture des légumes, des fruits, du thé et des plantes médicinales chinoises.

Selon certains experts chinois, la Chine est de plus en plus sujette aux maladies, parasites et autres nuisibles affectant les cultures. L'utilisation de pesticides permettrait de sauver chaque année environ 30% des récoltes.

La Chine est le premier producteur et consommateur mondial de pesticides. Les quantités épandues à l'hectare sont

2,5 fois supérieures à la moyenne mondiale. Les produits hautement toxiques représenteraient moins de 3 % du total, alors que 75% des pesticides utilisés sont jugés faiblement toxiques.

Au cours de ces dernières années, la Chine a interdit 33 types de pesticides hautement toxiques. Les 12 pesticides restants sont tous des insecticides. Selon le ministère de l'agriculture chinois, il est encore prématuré d'éliminer totalement les pesticides hautement toxiques en Chine car cela aurait un impact sur la production agricole. L'élimination de ces produits doit se faire progressivement, tout en renforçant les contrôles sur leur commerce afin de limiter leur utilisation dans la production des légumes, des fruits, du thé et des plantes médicinales chinoises.

Thématique : Pesticides

Date : le 4 juillet 2015

Source : http://www.legaldaily.com.cn/bm/content/2015-07/04/content_6155079.htm#

(site internet du journal « Legal Daily »)

ÉVOLUTIONS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Erratum – Article paru dans la veille sanitaire n°7: La Chine est devenue le 2^{ème} investisseur étranger dans les vignobles français

– La presse a confondu le Château Smith Haut Lafitte avec le Château Chenu Lafitte. L'information diffusée par le China National Wine Quality Supervision and Inspection Center selon laquelle le Château Smith Haut Lafitte avait été racheté par les chinois était erronée.

C'est le Château Chenu Lafitte qui a été racheté par le groupe chinois Haichang basé à Dalian.

Thématique : Vins – Investissements chinois

Sources : <http://www.wantchinatimes.com/news-subclass-cnt.aspx?id=20150611000055&cid=1202>

<http://french.peopledaily.com.cn/Economie/n/2015/0611/c31355-8905119.html>

http://french.xinhuanet.com/2015-06/10/c_134315323.htm

Alibaba : «Nos ventes au détail dépasseront celles de Walmart cette année» – Déclaration du nouveau CEO d'Alibaba à l'occasion du "Nielsen Global Forum in Washington"

ZHANG Yong, nouveau CEO d'Alibaba, estime que les ventes au détail du groupe Alibaba ont atteint 400 milliards de dollars en 2014, et qu'elles dépasseront celles de Walmart en 2015.

Selon Monsieur ZHANG, le groupe a pour objectif d'atteindre les 1 000 milliards de dollars de chiffre d'affaires d'ici 5 ans, en s'appuyant sur un réseau de consommateurs de plus de 2 milliards de personnes.

Depuis 15 ans, le groupe réinvente les relations commerciales afin de mieux servir ses clients professionnels et particuliers. Le groupe a successivement développé des plateformes telles que Taobao, Tmall et a plus récemment créé la plateforme Tmall Global, pour faciliter l'accès aux produits étrangers par les consommateurs chinois.

Selon Monsieur Zhang, Alibaba ne s'est jamais positionné comme une enseigne de vente en ligne. Il s'agit plutôt d'une entreprise spécialisée dans le Big Data. Ces dernières années, Alibaba s'est diversifié et a investi dans des entreprises du secteur du numérique telles Weibo, Youku, UCWeb et Autonavi. Cela lui permet d'avoir accès à une grande quantité de données sur les utilisateurs de ces services et de développer ainsi des systèmes commerciaux inter-plateformes et inter-terminaux basés sur ces données.

Thématique : Commerce extérieur – E-commerce

Date : le 24 juin 2015

Source : <http://edu.dahe.cn/2015/06-24/105150725.html>

Plan de réduction des tarifs douaniers des vins australiens – Les vins australiens gagnent des parts de marché en Chine

Suite à la récente signature de leur accord de libre-échange, la Chine et l'Australie ont conjointement annoncé un démantèlement progressif des tarifs douaniers pour certains produits, et notamment pour les vins australiens. Les tarifs douaniers sur les vins mousseux et les vins en bouteilles de moins de 2 litres baisseront de 14% en 2015 à 11,2% en 2016, puis 8,4% en 2017, 5,6% en 2018 et deviendront nuls en 2019. Ceux applicables aux vins en vrac diminueront de 4% chaque année, passant ainsi de 20% en 2015 à 0% en 2019.

L'Australie est le 2^{ème} fournisseur de vins importés de la Chine, après la France. Sur les 4 premiers mois de 2015, les importations de vins australiens ont augmenté de 48% en volume et de 90% en valeur.

Selon le MOFCOM, avec l'application de cet accord, les consommateurs chinois auront accès à davantage de produits de bonne qualité, notamment les viandes, le vin, les langoustes, les fruits, etc.

Thématique : Vin – Accord

Date de parution : le 27 juin 2015

Source : <https://www.decanterchina.com/zh/index.html?article=1130> (Site internet du Decanter China)

Signature de contrat de coopération entre le groupe chinois ZIB et Candia – Création d'une société commune pour la distribution de lait UHT et infantile en Chine

Le Sommet Economique franco-chinois co-organisé par le Ministère du commerce chinois et le Ministère des affaires étrangères et du développement international français s'est tenu à Toulouse le 2 juillet 2015, à l'occasion de la visite en France du Premier Ministre chinois LI Keqiang. En présence des premiers ministres des deux pays, MM. LI Keqiang et Manuel VALLS, Monsieur CHEN Min, Président du groupe ZIB et M. Giampaolo SCHIRATTI, Directeur Général de Candia ont signé un contrat de coopération sur la création d'une société commune pour la distribution de lait UHT et infantile en Chine. Cela présage d'une coopération globale et approfondie entre les deux sociétés.

Thématique : Coopération – Produits laitiers

Date : le 2 juillet 2015

Source : <http://zibchina.com/index.php/news/show/id/3184> (site internet du groupe ZIB : Zhengjiang International Business Groupe Co., Ltd.)

ACTIONS DE COOPÉRATION FRANCO-CHINOISES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE – EVENEMENTS D'INTERET

La visite officielle d'une délégation lyonnaise à Canton – Signature de la «Proposition de la création d'alliance urbaine économique» ainsi qu'une série d'accords de coopération

Le 25 juin 2015, une délégation dirigée par Monsieur Gérard Collomb, Sénateur-Maire de Lyon a rendu visite à la municipalité de Canton et a été reçue par M. REN Xuefeng, Secrétaire du Comité municipal du PCC Guangzhou et M. CHEN Jianhua, maire de Canton. Lors de cette visite, les deux municipalités ont signé la «Proposition de la création d'alliance urbaine économique entre Canton – Lyon – Francfort – Birmingham». Une série d'accords ont également été signés, notamment le « Mémoire de la collaboration touristique », l'«Accord de coopération entre l'Association Générale de Commerce de Guangzhou et la CCI de Lyon» et l'«Accord de coopération sur la création du 'Centre Académique franco-chinois Sun Yat-Sen/Jean-Moulin'». La délégation française a visité les groupes Biostime et Vtron, basés à Canton, et a participé à la cérémonie du lancement du centre R&D de Mérieux-Biostime. Les protagonistes ont déclaré vouloir renforcer leur collaboration, sur le plan commercial, technologique et culturel notamment.

Thématique : Coopération franco-chinoise – Jumelage

Date de parution : le 26 juin 2015

Source : http://gzdaily.dayoo.com/html/2015-06/26/content_2956352.htm

(site internet du journal « Guangzhou Daily »)

Promotion des indications géographiques de l'UE en Chine – Organisation de l'événement «Tastes of Europe» à l'occasion du 40^e anniversaire des relations sino-européennes

Le Bureau de représentation de l'Union Européenne en Chine a récemment célébré le 40^{ème} anniversaire des relations diplomatiques sino-européennes en organisant une série de «road shows» intitulée «Tastes of Europe» mettant en avant des produits européens avec indication géographique.

Les négociations pour la reconnaissance bilatérale des indications géographiques chinoises et européennes entre l'UE et la Chine font l'objet de négociations depuis 2009. La reconnaissance des indications géographiques par des accords gouvernementaux pourrait permettre de garantir une protection équivalente pour les produits des deux

parties et élargir le commerce bilatéral des produits agricoles. Cela constituerait également une opportunité pour l'exportation des produits agricoles chinois et permettrait d'accélérer le développement du système des indications géographiques en Chine.

Ce système permet au public de reconnaître facilement les produits de qualité et de lutter contre la contrefaçon. Ceci est particulièrement valable pour les vins de Bordeaux, très copiés en Chine et commercialisés avec des étiquettes mentionnant «vins de Bordeaux», ce qui nuit grandement à l'image de marque du vignoble bordelais, comme l'explique Thomas Julien, représentant Chine du Comité Interprofessionnel des Vins de Bordeaux (CIVB).

Thématique : Vin – Indications géographiques

Date de parution : le 30 juin 2015

Source : http://www.farmer.com.cn/xwpx/jjsn/201506/t20150630_1123852.htm

(site internet du journal « Farmer's Daily »)

GLOSSAIRE DES ACRONYMES UTILISES

AQSIQ	General Administration Of Quality Supervision, Inspection And Quarantine
CFDA	China Food and Drug Administration
CIQ	China Inspection Quarantine Services
CIVB	Comité Interprofessionnel des Vins de Bordeaux
MOFCOM	Ministère du Commerce chinois
NHFPCC	National Health and Family Planning Commission of the PRC (Ministère de la santé chinois)
OMS	Organisation mondiale de la santé
PCC	Parti communiste chinois
PVDC	Chlorure de polyvinylidène
ZIB	Zhengjiang International Business Groupe Co., Ltd.)

Pour toute question ou suggestion relative à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : pekin@businessfrance.fr

Vous souhaitez être abonné à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : reglementaire-agro@businessfrance.fr

Rédacteurs : Gao Xing - Service agrotech bureau de Shenzhen
Emmanuel Brotte – Prospecteur agrotech bureau de Pékin
Li Ying - Chargée de développement - réglementaire
Sandrine Barrou - Chef de projet informations réglementaires Asie (hors ASEAN) – Océanie – TOM

Contact à FranceAgrimer : Véronique Looten

© 2015 – Business France

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L. 335-2 et L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité

Business France ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Toutefois, Business France ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.